

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1
534.00/3

« Fribourg, ville propre » : stratégie contre le "littering" et les dépôts sauvages de déchets

Fribourg, le 22.05.2012 – La Ville de Fribourg dévoile aujourd'hui sa stratégie « Fribourg, ville propre », visant à lutter contre le littering et le dépôt sauvage de déchets dans les lieux publics. La stratégie comporte un catalogue de 17 mesures qui seront mises en place d'ici à 2016. Celles-ci portent sur 4 domaines d'action : infrastructure, coordination, information et répression.

La stratégie porte sur deux types d'infractions distinctes : le littering et le dépôt de déchets sauvages. Le littering est un phénomène qui consiste à abandonner les déchets, intentionnellement ou par négligence, dans les rues, sur les places, dans les parcs et les transports publics.

On parle de dépôt sauvage de déchets lorsque l'on dépose :

- des déchets dans les points de récolte en dehors des horaires permis ou à côté des conteneurs prévus ;
- des ordures ménagères dans les poubelles ;
- des objets encombrants ou des ordures dans des sacs non officiels en vrac dans les rues ;
- des sacs à ordures ou de papier en dehors des jours officiels.

En plus d'engendrer d'importants coûts de nettoyage, le littering et le dépôt sauvage nuisent à la propreté et à l'image de la ville.

La campagne « Fribourg, ville propre »

La campagne qui démarre aujourd'hui va s'axer sur quatre domaines d'action :

- Infrastructure : adaptation des poubelles, des machines, du personnel, ajout de cendriers, etc.
- Coordination : entre les services de la Ville, organisation de table-ronde, avec les restaurateurs, etc.
- Information : campagnes d'information, implication des écoles, tour transparente des déchets, etc.
- Répression : amendes, agents de propreté, vaisselle réutilisable pour les manifestations, contrôle aux points de récolte, etc.

La campagne comprend actuellement 17 mesures qui seront réalisées dans les 5 prochaines années par le Secteur de la voirie avec la collaboration d'autres services de la Ville et en partenariat avec les milieux privés concernés et la population.

Parmi les mesures en cours, on peut citer la mise en place de nouvelles poubelles "intelligentes" et écologiques avec un compacteur fonctionnant à l'énergie solaire, de poubelles enterrées, de ramassage de déchets sauvages par des écoles et de contrôles par Securitas des points de récoltes.

Du 16 au 24 juin, une tour transparente, haute de 6 mètres, sera placée à la place Georges-Python et sera remplie avec les déchets ramassés durant cette période. La tour sera accompagnée de différentes animations, avec, notamment, la présence le 16 et 20 juin d'ambassadeurs IGUS (Communauté d'intérêts pour un monde propre), qui veilleront à sensibiliser la population au problème des déchets.

Le littering, en Suisse

- 70 % des déchets produits dans l'espace public sont éliminés dans les poubelles publiques, les 30 % restants sont jetés par terre.
- En 2010, le littering a coûté 192 millions de francs, dont 144 millions sont à la charge des communes.

Le Littering, à Fribourg

- Les emballages de nourriture et boissons ainsi que les mégots de cigarettes représentent la majeure partie des déchets du littering.
- Tous les quartiers sont touchés. On peut citer en particulier ceux du centre, Pérolles, Gambach/Jura et la Basse-Ville.
- Deux règlements communaux interdisent le dépôt de déchets sur le domaine public dans leurs articles respectifs : le Règlement communal de Police ainsi que le Règlement concernant la gestion des déchets. Dans les deux cas, l'infraction aux prescriptions est passible d'une amende de Fr. 20.- à Fr. 1'000.-.

Pour la Ville de Fribourg,

Wieke Chanez

Chargée de communication

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes suivantes se tiennent à votre disposition :

M. Jean Bourgnecht, Vice-Syndic, Directeur de l'Edilité, au 026 351 75 00

M. Thierry Steiert, Conseiller communal, Directeur de la Police locale, au 026 351 74 00

M. Kurt Krattinger, Chef du secteur Voirie, au 026 351 75 08 / 079 606 12 00